

Jean Delisle  
François Gauthier  
Marcel Marquis

## LA TRADUCTION PEUT ET DOIT S'ENSEIGNER

Dans sa chronique hebdomadaire, *Promotion de la langue française*, en date du 7 août, M. Albert Beaudet affirme péremptoirement que « la traduction ne peut s'enseigner ». Or, nous croyons que la traduction peut et *doit* s'enseigner. Nous sommes même convaincus que l'argumentation de M. Beaudet n'est pas valable. Pour prouver nos dires, nous nous permettrons tout d'abord de réfuter ses arguments; nous tenterons ensuite de démontrer la valeur des cours de traduction; nous parlerons enfin de la traduction en tant que discipline apparentée à la linguistique.

« On peut dire que, comme la médecine, la traduction reste un art – mais un art fondé sur une science<sup>1</sup>. »

M. Beaudet se moque tout d'abord d'une municipalité qui a exigé des candidats à un poste de traducteur qu'ils détiennent un diplôme en traduction. C'est là tomber dans la facilité. Osera-t-il faire de même pour tous les grands bureaux de traduction, tant publics que privés, qui ont adopté la même politique de recrutement? Affirmera-t-il que ces « orfèvres en la matière » ne connaissent rien à leur métier, qu'ils sont candides au point d'accepter béatement les déclarations des directeurs d'écoles de traduction? Et que dire de ceux qui sont prêts à subventionner les études d'éléments prometteurs plutôt que de les intégrer immédiatement dans leur service?

M. Beaudet compare la traduction à la chirurgie, au génie électrique, à l'économie politique, à l'art byzantin, etc. Il tente vainement de prouver par l'absurde que la traduction ne peut s'enseigner. Mais n'oublie-t-il pas de parler des Beaux-Arts, où *s'enseignent* sculpture et peinture, de l'École nationale de Théâtre, ou *s'enseignent* l'expression corporelle, l'art du mime, etc.?

Lorsque M. Beaudet déclare que tous les traducteurs « qui ont réfléchi sur la question... » affirment que la traduction n'est ni art ni science, il escamote la dernière partie de leur pensée. Ces derniers ajoutent en effet qu'elle est un alliage de l'un et de l'autre. Certes, au niveau de la rédaction, la traduction est un art en ce sens qu'il faut trouver le mot juste, la tournure élégante, la phrase harmonieuse. Mais elle devient une science quand on y applique les principes de la linguistique.

Il est ridicule de la part de M. Beaudet de vouloir évaluer la compétence des diplômés en leur demandant de traduire quatre expressions. Nous n'avons évi-

demment pas besoin de connaissances en stylistique comparée, linguistique ou philologie pour traduire *broadcasting time*, *time slot*, *demand-pull inflation* et *cost-push inflation* par : « temps d'antenne, emplacement publicitaire, inflation par la demande et inflation par les coûts ».

L'argument massue de M. Beaudet est que tous les services de traduction « comptent, parmi leur personnel, des réviseurs ». Malheureusement, il ne prouve rien encore une fois. Il se plaint que les traducteurs commettent toutes sortes de fautes : « charabia, contre-sens, faux-sens, fautes de grammaire, de syntaxe, de style, d'orthographe ». Mais grammaire, syntaxe et orthographe sont des matières qui sont enseignées. Nul n'osera le nier. Contre-sens et faux-sens, qu'est-ce à dire? Mauvaise compréhension de la langue de départ. Or, une langue, ça s'apprend. Et non seulement dans la rue ou par la lecture de « force revues » (*sic*). De plus, M. Beaudet laissé entendre que tous les traducteurs (diplômés ou non) sont des sources abyssales d'horreurs linguistiques. Mais nous savons que, sauf dans certains cas exceptionnels et irrécupérables, ce sont les débutants qui commettent les plus graves bévues. Leurs traductions ne seraient-elle pas meilleures s'ils avaient eu la chance de corriger leurs erreurs les plus grossières à l'université? Empressons-nous d'ajouter qu'il ne faut pas croire qu'un diplômé en traduction ne commettra jamais d'erreurs; mais il évitera peut-être certains pièges qu'il n'aurait autrement découverts que trop tard. Comparer, enfin, les erreurs du médecin à celle du traducteur est malhonnête. Les erreurs du médecin, on les enterre, celles du traducteur, on les corrige.

Quant à la recommandation finale de M. Beaudet, en plus d'être écrite dans un style pour le moins confus, elle ne nous apprend rien. En outre, nous ne croyons pas qu'une bonne connaissance de la langue anglaise s'acquiert par la lecture de revues françaises.

Ne parlons pas du dernier paragraphe de ce malheureux article de M. Beaudet. A notre avis, sa seule valeur est de résumer le fond de l'argumentation qui le précède.

### **L'enseignement universitaire**

« Il importe avant tout que, dans les écoles spécialisées, la traduction soit enseignée comme une discipline exacte et comme une *science* qui n'est point accumulation de faits, mais savoir organisé et pensé. L'étudiant doit prendre conscience du fait que le métier auquel il se prépare s'exerce non plus de manière empirique, mais selon des règles précises qu'on l'aidera à découvrir par des exercices appropriés<sup>2</sup>. »

Quoi qu'en dise M. Beaudet, toute nouvelle acquisition de connaissances livresques ou autres profite directement ou indirectement au traducteur. Les universités dispensant un cours de traduction offrent aux étudiants la possibilité d'acquérir des connaissances générales qui sont essentielles à l'exercice de la profession de traducteur. L'Université de Montréal, par exemple, offre un vaste éventail d'options à ses étudiants : sciences politiques, économie, droit (public et privé), géographie, histoire, informatique, art, cinéma, etc. L'étudiant choisit les cours facultatifs qui correspondent le mieux à ses goûts. Il faut noter qu'il ne s'agit là que de cours d'introduction générale. Une fois en poste, le jeune traducteur aura à parfaire ses connaissances et en acquérir de nouvelles.

En outre, à l'université, les étudiants ont la chance de travailler sous la direction de guides compétents. Bénéficiant de la riche expérience de ces derniers, ils sont mis en garde contre les nombreux pièges qui guettent tout débutant dans la profession. L'apprentissage de la traduction se fait dans le cadre de cours de traduction technique, commerciale, publicitaire, juridique et littéraire. L'apport des spécialistes de la traduction vers l'anglais n'est pas non plus négligeable : grâce à eux, l'étudiant découvre, par des exercices de thème, quelques-uns des mécanismes et des particularités linguistiques de la langue anglaise.

Trop de gens croient que les cours universitaires de traduction se résument à l'apprentissage de théories. On y enseigne, certes, les principes théoriques de la profession; mais, on accorde aussi une large place à la pratique, c'est-à-dire à la traduction de textes proprement dits.

Aucune science, aucun art n'a pu progresser tant qu'il n'a pas été enseigné. Quand il faut toujours repartir à zéro, on a souvent le temps de mourir avant de pouvoir rejoindre son prédécesseur; mais si on devient son disciple, on peut ensuite construire à partir de ses enseignements. A l'université, on apprend aussi ce que la plupart des traducteurs n'ont pas eu la chance de connaître : l'histoire de sa profession.

Dans les cours de terminologie et de documentation, on enseigne à l'étudiant à faire une recherche efficace, à constituer un dossier utile, à dépouiller *avec un esprit critique* les revues anglaises, françaises et canadiennes et à consigner sur fiches le fruit de ses recherches. On lui enseigne qu'un mot ne signifie rien sans contexte, qu'il est important de noter sur la fiche le passage d'où l'expression a été tirée ainsi que la définition et le domaine.

De plus, l'étudiant apprend à déceler les anglicismes qui lui viennent spontanément à l'esprit du fait qu'il est né sur un continent et dans un pays à majorité anglo-saxonne. Il acquiert des bases linguistiques utiles qui lui permettent de comprendre les mécanismes complexes de langue de départ et de la langue d'arrivée.

En somme, il apprend à pratiquer sa profession non pas comme un automate, mais comme un homme conscient de ce qu'il fait et en mesure de justifier ses choix.

Il faut cependant admettre que les cours offerts par les différentes universités manquent d'uniformité, sans doute parce que l'enseignement de la traduction en est encore à ses débuts et que chaque institution cherche la formule idéale.

La traduction est entrée discrètement dans les universités, et il ne semble pas qu'elle doive en sortir de sitôt. Même si la linguistique moderne n'est pas une science exacte, il n'en demeure pas moins qu'elle est une science et qu'elle contribue à résoudre de façon raisonnée un nombre toujours croissant de problèmes de traduction.

### Quelques aspects linguistiques

« Toute opération de traduction comporte à la base, une série d'analyses et d'opérations qui relèvent spécifiquement de la linguistique, et que la science linguistique, appliquée correctement, peut éclairer plus et mieux que n'importe quel *empirisme artisanal*<sup>3</sup>. »

Pour ceux qui croient encore que la traduction n'a rien de spécifique voilà de quoi alimenter leur réflexion. M. Beaudet ne s'est jamais interrogé sur ce qui fait la spécificité de la traduction. Selon lui, la traduction est un « enfantillage », un mécanisme vide de toute réflexion intelligente, un automatisme du type « *horse = cheval* ». On comprend alors facilement que les seules difficultés qu'il reconnaisse à la traduction soient les difficultés terminologiques. Or l'histoire nous enseigne qu'il y a eu, au cours des siècles, différentes écoles de traduction. Chacune défendait diverses opinions sur la manière de rendre un texte ou une œuvre, sur l'importance à accorder à la forme et au fond, sur les contraintes sociales à respecter ou à ignorer, etc. Les problèmes purement terminologiques venaient toujours en second lieu car, on ne le dira jamais assez, la traduction ne porte pas d'abord sur les mots, mais sur les idées, le style, le ton d'un texte, etc., *les mots n'étant que des instruments*. Qu'on se souvienne des discussions sur la manière de traduire à l'époque d'Étienne Dolet, de saint Jérôme, de Madame Dacier, de Leconte de Lisle, de Chateaubriand, etc. Résumer l'opération traduisante à « *horse = cheval* », c'est avoir une vision simpliste du processus de traduction. Car, comment explique alors que « cheval de bataille » ne se traduise pas par *\*horse for the fight*. Mais par *charger*, dans le sens de cheval utilisé pour les combats, et par *pet argument* ou *favorite topic* quand les trois mots forment une locution figée? Si un mot se rendait toujours par un mot, le travail de traduction serait confié à des machines à traduire. Il suffit de lire le rapport du projet TAUM (traduction Automatique de l'Université de Montréal) pour se rendre compte que la machine à traduire n'est pas pour demain.

C'est ici qu'intervient la stylistique comparée dans l'étude de la traduction. Par elle, l'étudiant cerne de près les structures profondes de deux langues, en étudie la forme, les variantes sémantiques, stylistiques, orthographiques, etc. Il apprend à découper un énoncé de façon intelligente en unités de traduction. Bref, par l'étude de la stylistique comparée, l'étudiant n'apprend pas de recettes, comme le croit M. Beaudet, mais il prend un contact intime avec les langues qu'il aura à traduire.

Trop de faux terminologues souffrent de « fichomanie ». Le langage n'est pas un vaste fichier : il forme un tout organisé dont les éléments sont interdépendants. Un mot tire son sens de la relation qu'il entretient avec le contexte. La traduction du mot *fan*, par exemple, est impossible sans contexte donné : s'agit-il du verbe ou du nom; d'un éventail, d'un ventilateur, d'un soufflet, d'une pale d'hélice, d'un gouvernail de moulin à vent, d'un fanatique (du ciné, par exemple)? En somme, quand un terminologue soutient qu'un mot sans contexte a une signification, il y a lieu de s'interroger sur sa compétence linguistique...

Mais il ne faut pas croire qu'il n'y a pas de place dans des études de traduction pour un cours de terminologie. On a vu plus haut en quoi consistait un tel cours. N'oublions pas que la terminologie comporte deux aspects : 1) elle est l'ensemble des termes propres à une science, un métier, un art, etc.; 2) elle est la discipline qui distingue les diverses acceptions d'un terme en fonction des divers contextes.

Il ressort de cette brève analyse que l'étude linguistique, sous toutes ses formes et prise dans son sens le plus large, contribue à la formation du traducteur puisqu'elle est à la base de tout travail de traduction. En effet, la linguistique dont l'objet est l'étude de la langue est une discipline qui s'enseigne. Or puisque la langue est le point de départ et le point d'arrivée du travail de transposition qu'est la traduction, nous pouvons affirmer que la traduction est aussi une discipline qui s'enseigne.

Pour terminer, rappelons qu'à la fin de leur cours, les diplômés en traduction ne sont pas, et ne prétendent pas être, des « docteurs – spécialistes – incollables » de la traduction. Ce type de traducteur appartient à une espèce rare que nous n'avons pas encore rencontrée. Quant aux étudiants, ils ont reçu une base, un *fondement raisonné* d'une discipline qui n'est ni un art, ni une science, mais un alliage de l'un et de l'autre. C'est ce qui fait qu'il existe un degré de créativité dans le travail du traducteur, chose que nie M. Beaudet.

P.S. M. Beudet devrait s'employer à traiter de problèmes linguistiques dans les colonnes que *Le Droit* met à sa disposition, au lieu de s'acharner à discréditer l'enseignement de la traduction dont il ne peut juger la valeur.

---

### Notes

1. Mounin, Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, 1963, p. 16.
  2. Goffin, Roger, professeur à l'École supérieure de traducteurs et d'interprète, Bruxelles, « Pour une formation universitaire *sui generis* du traducteurs », *Meta, Journal des traducteurs*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, vol. 16, n° 1-2, mars-juin 1971, p. 66.
  3. Mounin, Georges, *op. cit.* p.16.
- 

Source : *Le Droit*, 20 août 1971, p. 6.